L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—ET—

SAMEDI MATIN.

—Paraissant le—

Seraformant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

En An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Roulé tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES - 323

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Naber et femme Marguerite Naber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 73,899 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Christian H Gerding, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. T. B Walker, avocat.
23 sept 23 27—oct 2

Succession de Anthony Scott

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74 344—Division B — Attendu que Mary Hicks, veuve de Anthony Scott, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Anthony Scott, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart & Kernan, avocats
16 sept—16 20 25

Succession de Mme Emilie Guthelm

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,455 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Max Dinkelspiel et Simon Weis, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dinkelspiel & Hart, avocats. 14 sept—14 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Importante de Propriétés du Troisième District.

A être offertes et vendues en entier.

Jas J. Reese Co vs A. J. Suarez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 72,769—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, Annonciation, Première et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H Grant, voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. S. Bern, avocat pour le plaignant.
9 sept—9 16 23 30—oct 7 13

Vente d'une Belle Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme No 3035 rue Constant entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Grande Terrains

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Nelson, femme de James Z. George et James Z. George

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 266, borné par les rues Constantinople et Constantinople et rue Chestnut, Austerlitz Constantinople et Camp, désignés comme lots douze et D, d'après un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 4 septembre 1894, et annexé à un acte passé devant H. C. Leake, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1895, lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir : Le lot D est situé et commence à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles et ledit lot D sur le côté le plus près de la rue Austerlitz et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9, 10 et 11 et ledit lot No Douze comprenant le tout du lot original No Douze

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante
27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur Améliorée de Cinquième District.

Portant le No Municipal 1312 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tèche, (anciennement Monroe) Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et De Armas, et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), ci devant désignés comme lot No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. Pilié voyer, et déposé en le bureau de Charles E. Fortier, anciennement un notaire en cette ville comme plan No 30 du Livre des plans No 1 et maintenant désignés comme lot No 215 sur un croquis fait par A. De Armas, député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Rouzy, anciennement un notaire public en cette ville le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tèche (anciennement Monroe) sur les profondeurs suivantes, à savoir : lot No 18 a cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 a cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats.
17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire de la succession de Charles F. Lurges.

Mme Julia Lindenschmidt vs Charles F. Lurges.

No 72,726 - Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Lne. Division D.

Considérant que A. C. Wuerpel a produit des preuves devant la Cour qu'il a été nommé agent résident de la "Lincoln Trust Company" du Missouri, le curateur de la succession et tuteur de la personne de Charles F. Lurges, que ledit Charles F. Lurges possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit tuteur désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile dudit Charles F. Lurges.

Maintenant, en conséquence, avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire valoir les leurs s'ils en ont ou peuvent en avoir dans les trente jours de la date de la présente sommation de cela pourquoi la demande dudit tuteur ne devrait pas être accordée.

Par ordre de la Cour.

T. CONNELL, Greffier.
21 sept—21 26—oct 3 14 20

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhaben & Bro vs Wm Johnson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson ou William Johnson dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans ce procès exécutoire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété, et aussi quel que soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions— Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edw. P. Kleinert, avocat pour les plaignants
2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Connue comme le No 826 rue Philip.

Richard T. Burke vs Ambrose J. Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52,258—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, Annonciation, Première et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H Grant, voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante
27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur Améliorée de Cinquième District.

Portant le No Municipal 1312 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tèche, (anciennement Monroe) Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et De Armas, et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), ci devant désignés comme lot No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. Pilié voyer, et déposé en le bureau de Charles E. Fortier, anciennement un notaire en cette ville comme plan No 30 du Livre des plans No 1 et maintenant désignés comme lot No 215 sur un croquis fait par A. De Armas, député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Rouzy, anciennement un notaire public en cette ville le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tèche (anciennement Monroe) sur les profondeurs suivantes, à savoir : lot No 18 a cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 a cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats.
17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire de la succession de Charles F. Lurges.

Mme Julia Lindenschmidt vs Charles F. Lurges.

No 72,726 - Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Lne. Division D.

Considérant que A. C. Wuerpel a produit des preuves devant la Cour qu'il a été nommé agent résident de la "Lincoln Trust Company" du Missouri, le curateur de la succession et tuteur de la personne de Charles F. Lurges, que ledit Charles F. Lurges possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit tuteur désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile dudit Charles F. Lurges.

Maintenant, en conséquence, avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire valoir les leurs s'ils en ont ou peuvent en avoir dans les trente jours de la date de la présente sommation de cela pourquoi la demande dudit tuteur ne devrait pas être accordée.

Par ordre de la Cour.

T. CONNELL, Greffier.
21 sept—21 26—oct 3 14 20

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence,

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jémima Henry.

No 73,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER — Gen. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Common—MARDI, le 18 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci après décrite, à savoir :

Le cottage de bois bien situé Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième, contenant trois chambres de chaque côté, cuisines, citerne, hangar, cour, etc., plus exactement décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville (autrefois le Faubourg Livaudais), dans l'îlet décrit par le numéro 231, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième, et décrit comme lot No 2d dudit îlet, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la Liberté sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et fut acquis par le défendeur Jemima Henry de W. O. Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zengel, un notaire de cette ville, portant et Etat le 31me jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 167 folio 234 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour au No 2617 rue Bud Liberté à 1.30 heure P. M., il sera vendu dans l'affaire ci dessus intitulée tout et partiellement les meubles de maison livres argenterie et autres effets mobiliers contenus dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété foncière au tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur privilège et par hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les autres clauses de sécurité 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, lesquel devant payer les taxes d'état de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 sept—11 18 25—oct 2 9 16 à date

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

La balance du stock en magasin de la Fenner Carriage Company, Ltd.

In re Armstrong & Graham et al vs Fenner Carriage Company, Ltd.

No 73,817—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division E

PAR ALBERT PAUL, — Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet. LUNDI, le 26 septembre 1904, à 11 heures a. m., sur les lieux No 315 rue des Magasins, en vertu de deux ordres signé respectivement le 9 et le 14 septembre 1904 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé dans l'affaire et pour le compte de Armstrong & Graham et al versus Fenner Carriage Co., Ltd., il sera vendu à l'enchère publique à savoir :

Le stock en magasin de ladite compagnie, comprenant plusieurs wagons à deux chevaux pour fermes harnais, ratelliers et chevilles, vitrine en verre pour harnais et bureau, les matériaux, outils et de nombreux autres articles, meubles de bureau et installations, coffre fort en fer, "Remington Typewriter", étagères, comptoirs et divers, aussi un moteur de la force de cinq chevaux.

Conditions—Comptant.

Charles G. Gill, avocat pour le receveur
15 sept—15 18 25 26

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de Charpente!
Bois de Charpente!
Bois de Charpente!

Pour le compte de qui cela peut concerner.

Le Mardi, 27 Septembre 1904 à 10 heures 30 a. m.

Aux Stuyvesant Docks.

(Près de l'avenue de la Louisiane, façade du fleuve).

Un chargement de bois de charpente, par le char Ex 41,062, conformément à l'Acte 167 de la session de 1898, gouvernant les ventes communes. Il sera vendu à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur.

Conditions—Comptant

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau, 924 rue Commune.
16 sept—16 18 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Laurea J. Bradley vs Veuve M. D. Dale

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,611—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable E. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 26 septembre 1904, à 11 heures a. m., le contenu d'une buvette et grocerie saisi dans l'affaire ci dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable.
15 sept—15 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George Nicholson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,595—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Thos G. Rapier, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne devraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Clegg & Quintero, avocats.
14 sept 14 18 23

Léon Beaudor vs John Long.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans -No 18,699—(En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 26 septembre 1904, à 11 heures a. m., le contenu d'une buvette et grocerie saisi dans l'affaire ci dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable.
15 sept—15 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George Nicholson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,595—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Thos G. Rapier, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne devraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Clegg & Quintero, avocats.
14 sept 14 18 23

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarosse, dossier No 74 166, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 11 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, la propriété foncière ci après décrite.

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Douane, et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Douane de cette portion du lot original trois, d'après un plan dressé par Depouilly, daté le 19 janvier 1834, et déposé en l'étude de G. Le Gardeur notaire, et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.
10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71,930)— COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS— DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904 et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret et Terpsichore désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Bunker, voyer et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur, de lui et à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer, en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO
Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, bureau 303 rue Baronne, à l'enseigne de la rue Gravier.
F. A. Lambert, avocat. 2 sept—2 4 11 18 25—oct 2 4

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de très grande valeur du Troisième District,

FAISANT FACE A L'AVENUE ST BERNARD ET LA RUE NOUVELLE-ORLEANS.

No 1621 AVENUE ST-BERNARD.

—ET—

Nos 1614-16 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

SUCCESSION DE GEORGE LANDRY.

No 71,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Fils id. J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 28 septembre 1904, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 août 1904, pour la succession de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 755, borné par les rues St. Bernard Avenue (anciennement White), Derbigny (anciennement Prosper), Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, ledit lot de terre et désigné par la lettre D d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 2 novembre 1903 annexé à l'Inventaire de la succession de George Landry pris par B. Rouen, notaire public en cette ville, le 2 novembre 1903, d'après ledit croquis et certificat d'arpentage le dit lot mesure quarante pieds, trois pouces quatre lignes de face à la rue St Bernard quarante pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Orléans par une profondeur de cent trois pieds six pouces sur la ligne de côté vers l'avenue Claiborne et cent dix sept pieds, six pouces sur la ligne de côté vers la rue Derbigny, ledit lot contrait de la rue Nouvelle-Orléans à l'avenue St Bernard, et commençant sur l'avenue St Bernard à une distance de cent soixante douze pieds dix pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue St Bernard et la rue Derbigny, et à une distance sur la rue Nouvelle-Orléans de cent soixante quatorze pieds et trois pouces de l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Derbigny.

Les améliorations comprennent une maison à deux étages et autre bâtisse portant le numéro municipal 1621 avenue St. Bernard, et deux petites maisons d'un étage portant les numéros 1614 et 1616 rue Nouvelle-Orléans.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. L'acquéreur devant assumer le paiement de taxe de l'Etat de 1904 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Busière Rouen, Notaire Public, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard avocat.
2 sept—28—sept 4 11 18 25 29

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Cottage Double en Bois.

832 et 834 rue Espagne,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Andrew R. Leesing.

No 74,102—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Crape (maintenant Bourgogne), Grande Hommes (maintenant Dauphine) et Mandeville, et mesurant 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 93 pieds 11 pouces 8 lignes, étant une portion du lot original 218 et commençant à une distance de 28 pieds 2 pouces de l'encoignure, le demi lot original de terre duquel ce morceau forme une partie, mesurant 60 pieds de face sur chacune des rues Espagne et Crape. Les améliorations comprenant un cottage double à un étage en bois avec mansarde désigné par les Nos 832 et 834 rue Espagne contenant de chaque côté 4 chambres, cabinet, citerne, etc., dans un bon voisinage et qui se loueront toujours bien.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando, toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Mercer W. Patton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Solomon Wolff, avocat.
28 août—28—sept 4 11 18 25 29

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur.

Le remorqueur ALEXANDER W. STEWARD, le dragueur CYCLONE 4 Barges, 1 Coque Baquet à draguer en acier, etc.

A l'encan, mardi, le 27 septembre 1904.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à la tête de la rue Walnut, contigu au bateau passeur de Westwego, façade du fleuve, dans le sixième district, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la même Cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 23 août 1904, dans l'affaire de Charles Fricke vs "La Gravel Company Limited" dossier No 73 099.

Le remorqueur Alexander M Stewart le bateau dragueur Cyclone, quatre barges etc., d'après l'inventaire enregistré pour plus amples renseignements, voyez l'encanteur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Joseph O. Daspit, Receveur.
Robt. J. Perkins, Gustave Lemle avocats pour le receveur.
25 août—25 28—sept 4 11 18 25 27

Succession de Mme Annie Broeg, veuve de Lambert Franz

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 348—Division A — Attendu que August W. Berdon a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie Broeg, veuve de Lambert Franz, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — F. O. Daspit, avocat. 17 sept—17 21 26

Hôtel Agnew.

Tout un îlet sur la Plage.

Atlantic City.

**400 chamb